

DROIT SOCIAL

Construire et mettre en œuvre une GPEC/GEPP opérationnelle et performante: aspects juridico-RH

Parcours pédagogique

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques

Intervenants : Rodolphe COURTOIS, avocat associé, et Kévin Brys, consultant RH, au sein du Département Droit Social

1. Introduction à la GPEC/GEPP

- Qu'est ce que la compétence ? La GPEC ? Son évolution ? Et quelles différences avec la GEPP ?
- Pourquoi la GPEC est-elle boudée par les entreprises ? Pourquoi la GPEC est incontournable face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ? Pourquoi et comment le législateur est intervenu ?

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeants,
 - DRH, RRH
- Prérequis : aucun

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Comprendre les enjeux de la GPEC/GEPP
- Connaître les points de vigilance juridique
- Connaître les étapes de mise en place d'un plan d'action opérationnel

MODALITES PÉDAGOGIQUE ET SUIVI

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Cas pratiques à réaliser
- Évaluation "à chaud" de la formation

2. Mettre en place une démarche opérationnelle tournée vers la compétence

- Les bonnes questions à se poser avant de démarrer (Pourquoi ce projet ? Quels Objectifs ? Diagnostic de faisabilité ?...)
- **Structurer son projet étape par étape :**
 - Outils de base (Lexique, cartographie des emplois, organigramme, pyramide des âges)
 - Référentiel de compétences (Transformation des tâches et activités en compétence, formalisation de celles-ci avec l'outil RH : **Roue de la compétence**)
 - Référentiel des parcours de formation (Réalisation de parcours interne, tutorat, accompagnement des managers...)
 - Réalisation des processus d'évaluation (mises en situations terrain et/ou simulée, entretiens, jury d'évaluation...)
 - Transfert de compétences
 - Bilan et axes d'amélioration
- Cas pratique de formalisation des compétences avec le modèle de la roue des compétences

3. Les leviers de réussite ?

- L'implication des interlocuteurs
- La concrétisation de l'accompagnement
- Les rôles essentiels de la communication



4. Maitriser le cadre juridique de la démarche

- Une obligation de négociation ?
- Comment construire l'accord ? (Typologie des accords de GPEC, exemple de mesures)
- Quelles sont les incidences individuelles et collectives ? (contrat de travail, GPEC/GEPP et licenciements économiques)

5. Benchmark des accords

- Les principales références connues en matière d'accord
- Check-list des différents points faisant l'objets des négociations débouchant sur un accord